

GROUPEMENT  
du Cher

**BORDEREAU D'ENVOI**

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

80306449

21.01.80

P.V. N° 163 / 19 80

OBJET DE LA PROCÉDURE

**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF :**

Enquête sur la crédibilité d'un témoignage reproduit dans un article de presse et faisant état d'une rencontre avec un extra-terrestre.

**ENQUÊTE**

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	... Procès-verbal de synthèse
2	... Procès-verbal d'audition
3	... Procès-verbal d'audition
4	... Photocopie article de presse

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)  
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES	2	M. <del>XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</del> Le Préfet du CHER à BOURGES
	2	M. Le Procureur de la République à BOURGES
	1	M. Le Général Commandant la 2 <sup>e</sup> Région Aérienne à VELIZY VILLACOUBLAY (78140)
	X 2	M. Le Ministre des Armées - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi - Renseignement - Section Opération - PARIS.
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:  
Le Cdt. de Brigade

DATE, SIGNATURE, CACHET

Le 3 Mars 1980

GENDARMERIE NATIONALE  
 GROUPEMENT  
 du Cher  
 UNITE  
 PROCÈS VERBAL N° 163 / 1980

PROCÈS-VERBAL

PIÈCE N° 1

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

Renseignement  
Administratif

AFFAIRE

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

ANALYSE - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Enquête sur la crédibilité d'un témoignage reproduit dans un article de presse et faisant état d'une rencontre avec un extra-terrestre.

NOUS SOUSSIGNÉS

M.D.L.Chef, O.P.J. - Noyau recherches

M.D.L.Chef, O.P.J. - Commandant la Brigade

VULES ARTICLES 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 22 Février 1980 (XXXXXX) à la lecture de l'hebdomaire SPECIAL DERNIERE couvrant la semaine du 15 au 21 Février 1980 et diffusé sous numéro 572, nous apprenons que le nommé L, gérant du restaurant sise le Bourg de NANCAY (18), aurait été victime d'un enlèvement perpétré par des extra-terrestres. Les faits se seraient produits dans la région de NEUVY sur BARANGEON (18), le 21 Janvier 1980 vers 09 heures. L'article est l'oeuvre du journaliste

ENQUETE

-----Plusieurs éléments permettent d'affirmer que cette information manque de sérieux. En effet :

- La Brigade de , territorialement compétente, n'a pas été saisie suite à la disparition supposée de .
- Aucun phénomène extra-terrestre n'a été signalé dans la région au cours des derniers mois écoulés.
- La localité de ORCAY (41) visée dans l'article de presse - est dépourvue de toute station essence.

-----Le 25 Février 1980, madame , épouse , nous confirme la thèse du canular, L'article de presse ainsi diffusé avait un but publicitaire visant à faire connaître le restaurant

, entendu à son tour le 26 Février 1980 reconnaît également que ce fait divers a été inventé de toute pièce.

(PIÈCE N° 3)

CONCLUSION

-----L'enquête a démontré que cette information, diffusée par un journal à sensation n'a aucun fondement et ne peut être prise en considération dans l'étude des phénomènes O.V.N.I.

-----L'article de presse objet du présent constitue la pièce N° 4

Siège social du journal : 15, rue de Milan - PARIS 75009

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	LE 29 Février 1980	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
	<u>Voir Bordereau d'envoi</u>		
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.		

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° / 19

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR **Vingt Cinq Février Mil Neuf Cent ~~Mil Neuf Cent~~ Quatre Vingt,**  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), \_\_\_\_\_, M.D.L.Chef, O.P.J., du Noyau recherches  
\_\_\_\_\_, M.D.L.Chef, O.P.J. de la Brigade

VU LES ARTICLES **16 à 19 et 75 à 78** DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

**entendons :**

qui déclare à 15 heures 45 :

Je suis l'épouse de \_\_\_\_\_ . Mon mari est à l'affiche d'un article paru le 21 Février 1980 sous numéro 572 dans le journal "SPECIAL DERNIERE", et dans lequel il est fait état d'une rencontre avec les extra-terrestres. Ce fait divers est un purg canular.

Le 25 Février 1980, à 16 heures 00.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à ybretrancher.

La personne entendue

Les O.P.J.

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 163 / 19 80

PERSONNE  
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt-six février mil neuf cent quatre-vingts,  
NOUS SOUSSIGNÉ(S), , MdL/Chef, O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 et 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS  
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons au bureau de notre brigade à 10 heures :

qui déclare :

S.I. : J'ai participé à ce canular dans le but de faire connaître  
"Le restaurant de mon épouse, à NANCAY.

--Le 26 février 1980 à 10 heures 30"--

"Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste  
" et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." "

La personne entendue : L'O.P.J.



# RECUEILLI PAR DANIEL HOURES

« C'était comme une grosse ventouse qui descendait lentement vers moi »

**A** PRES Franck Fontaine qui, il y a deux mois, affirmait avoir été enlevé par des extra-terrestres, à Cergy-Pontoise, nous avons reçu un autre témoignage identique. Celui de Michel Bellot, un aubergiste de Nançay, en plein milieu de la Sologne. Le 21 janvier 1980, comme tous les lundis, Michel Bellot embrasse sa femme et ses trois enfants pour se rendre à Paris.

Exceptionnellement, il a décidé ce jour-là de prendre sa voiture, une Fiat 131 diesel. Il est 9 heures. Avant de prendre directement la route de Paris, il va à Orçay faire le plein de gas-oil car sa jauge est à zéro. Là, il fait quelques courses et repart.

Il est 10 h 30 lorsqu'il traverse la forêt de Vierzon.

« Ma voiture a eu des soubresauts, des ratés, comme si le gas-oil n'arrivait plus, nous a-

## UNE GROSSE VENTOUSE

« Il raconté. J'ai décidé alors de m'arrêter sur le bas-côté de la route. Une fois la voiture garée, le moteur s'est arrêté net et toutes les lampes du tableau de bord ont cessé quatre fois de suite. Il tombait une pluie plus fine. J'ai voulu sortir pour soulever le capot, mais, à ma grande surprise, les portières étaient bloquées. Là, j'ai eu pendant quelques secondes un moment de panique. »

C'est à ce moment-là que, selon Michel Bel-

## L'étonnant récit de Michel Bellot

lot, les extra-terrestres sont arrivés.

« Un sifflement strident se fit entendre tandis qu'une étrange lumière blanche et très épaisse enveloppait entièrement la voiture. C'était comme une grosse ventouse qui descendait doucement vers moi. Elle ne touchait pas la voiture et s'arrêtait à quelques centimètres de la carrosserie. Mes yeux me piquaient et je me suis

mis à pleurer, comme si j'épluchais des oignons. Bientôt, il m'a été impossible de garder les yeux ouverts.

« J'ai senti ma voiture se déplacer vers la droite alors que le sifflement s'arrêtait brusquement.

« Je me suis endormi. A mon réveil, j'étais allongé sur une sorte de table qui épousait la forme de mon corps.



Michel Bellot montrant la grosse ventouse (représentée ici par la soucoupe) descendant et enveloppant sa voiture.

# « MA RENCONTRE AVEC UN EXTRA-TERRESTRE »



« Mon extra-terrestre ne comprenait pas pourquoi les hommes continuent à s'entre-tuer. »

« J'étais installé au centre d'une salle circulaire, entièrement blanche. La lumière y était vive mais pourtant agréable. Il m'était cependant impossible de voir d'où elle provenait.

### UN TROU NOIR

« Devant moi, il y avait une sorte de trou noir comme une porte, aux contours un peu flous. Au-dessus de ce trou, il y avait une sorte de tableau collé au mur sur lequel se trouvaient des genres de circuits imprimés. Je ne pus faire une estimation de la hauteur de cette salle.

« J'étais habillé. Je n'avais aucune envie de me lever, de bouger

ou de parler. Je dois avouer que ce fut la première fois de ma vie où je me sentais aussi bien, aussi calme, aussi reposé.

« Je pensais à ma femme, à mes enfants, ainsi qu'aux dossiers immobiliers qui étaient restés dans la voiture. Mais sans passion.

« Bientôt, je vis sortir de ce trou une espèce de forme humaine revêtue d'une grande robe qui avait des reflets gris.

« Il m'était impossible d'apercevoir le visage de la « chose » bien qu'elle se soit approchée de moi. En revanche, je me rendais très bien compte que cette chose « flotait » à quelques centi-

mètres au-dessus du sol.

« Curieusement, je n'avais pas peur. Au contraire, je me sentais encore plus en sécurité car j'avais d'instinct une confiance extraordinaire en lui. »

### SEUL L'AMOUR EXISTE

Un dialogue s'établit alors. Mais par télépathie.

« Je recevais dans ma tête des questions auxquelles je répondais mentalement. A chaque réponse que je faisais, je sentais que mon interlocuteur était content, car je recevais en échange comme une bouffée d'air frais qui

m'envahissait de joie. »

« L'entretien a eu lieu sur deux thèmes.

« On me questionna d'abord sur ma vie privée et professionnelle.

« J'ai même répondu sur des questions très précises concernant mon enfance. »

Mais c'est la seconde partie qui est la plus passionnante.

« Il m'a appris qu'ils étaient des êtres vivants qui tentaient d'établir des contacts avec les différentes formes de vie qui peuplent l'univers. Qu'ils étaient techniquement très en avance sur nous et voulaient faire partager leurs découvertes aux humains. Mais

mon interlocuteur butait sur une chose :

« Il n'arrivait pas à comprendre pourquoi sur terre les hommes s'entre-tuaient car chez eux seul l'amour existe.

« Tous les humains contactés par eux étaient soigneusement choisis. Ce n'était en aucun cas des mystiques ou des illuminés, mais plutôt des matérialistes convaincus. »

L'entretien se termina. L'extra-terrestre disparut dans un halo de lumière.

### UN GRAND GOUFFRE

« Je sentis à nouveau mes yeux me piquer et je tombai dans un grand gouffre.

« Je me réveillai au volant de ma voiture. Le moteur tournait. Il faisait nuit. Ma montre marquait deux heures. Je décidai de rentrer à l'auberge.

« MON AVENTURE A VAIT DURÉ TRENTE-NEUF HEURES. »

**UN NOUVEAU TEMOIGNAGE A AJOUTER AU DOSSIER DEJA VOLUMINEUX SUR LES O.V.N.I.**

PRÊTS - IMPOTS - LOYERS EN RETARD  
 Vos créanciers vous harcèlent. APPELEZ :  
**DETTES-ASSISTANCE**  
 824.77.01. Formule du moi-même amiable  
 Pour document, grat., écrire : SEFAC, 26, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS